

**Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2025-2026-2027**  
**Grâce à une saine gestion des dépenses, la Ville de Saint-Philippe**  
**limite la hausse du compte de taxes moyen à 2,1 %**

**Saint-Philippe, le 11 décembre 2024** – C'est lors de la séance extraordinaire, qui se tenait le 10 décembre 2024, que les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe ont adopté le budget de 20 592 408 \$ pour l'année 2025, soit une augmentation de 2,2 M\$ comparativement à 2024. Ainsi, le compte de taxes moyen augmente légèrement de 2,1 %, ce qui représente environ 80 \$ de plus par année pour une résidence d'une valeur moyenne de 558 122\$.

« Avec l'augmentation importante des coûts des biens et services des dernières années, et un nouveau rôle d'évaluation qui vient augmenter la valeur de nos résidences, les membres du conseil municipal et moi-même avons travaillé de façon responsable et efficace afin de présenter un budget qui répond aux besoins grandissants de la ville tout en minimisant les impacts financiers pour les citoyens. »

– Christian Marin, maire de Saint-Philippe

**Un nouveau rôle d'évaluation à la hausse**

L'ensemble des Villes et des Municipalités du Québec doit, chaque trois ans, effectuer un inventaire des immeubles sur l'ensemble de son territoire afin de refléter les conditions du marché immobilier, ceci dans le but d'assurer une répartition efficace et équitable de la charge fiscale. Pour ce nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027, toutes catégories confondues, la ville de Saint-Philippe voit la valeur de ses immeubles augmenter de 43,05 %. Seulement pour les propriétés résidentielles, la hausse est de 47,57 %, ce qui signifie que la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale passe de 388 500 \$ à 558 122 \$.

Bien que le calcul des taxes municipales et scolaires soit basé sur le rôle d'évaluation, cela ne se traduit pas nécessairement par une augmentation du compte de taxes municipales. En effet, l'administration municipale, en abaissant son taux de taxation, a minimisé les impacts sur le compte de taxes des citoyens. Ainsi, les propriétaires d'une résidence de valeur égale ou inférieure à la valeur moyenne devraient voir une minime variation de leur compte de taxes.

**Hausse des coûts**

L'augmentation inévitable de certaines dépenses, telles que l'eau potable, l'électricité, l'essence et les assurances expliquent en partie la variation au niveau du compte de taxes. À cela s'ajoute une augmentation des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (+ 5,5 %), de la Régie intermunicipale de police Roussillon (+ 8,8 %) et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (+ 6 %). La quote-part de la Municipalité régionale de comté Roussillon (MRC) a, quant à elle, diminué de 6,7 %, passant de 932 500 \$ à 870 023 \$, en raison de l'octroi du contrat du recyclage à Éco Entreprise Québec. Ainsi, comme la MRC ne sera plus responsable de ce contrat, Les citoyens n'auront plus ces frais sur leur compte de taxes.

**Une saine gestion des dépenses**

Grâce à une saine gestion des dépenses et à une bonne planification financière, la Ville est fière d'offrir un budget équilibré et à faible coût.

En plus de bonifier la programmation en loisirs, avec l'ajout de nouveaux événements et activités qui se déploieront tout au long de l'année sur le territoire, le budget 2025 propose des actions et des projets qui visent le maintien des activités municipales essentielles ainsi que des services à la collectivité. Ceci permettra, entre autres, de :

- Augmenter la présence du personnel en caserne;
- Améliorer l'offre d'activités de loisirs;
- Bonifier les outils de communications afin de rejoindre plus facilement et plus rapidement les citoyens;
- Concevoir un plan de mobilité active;
- Mettre sur pied des actions en matière de développement durable;
- Améliorer et entretenir les infrastructures et les équipements municipaux;
- Assurer la sécurité de nos systèmes informatiques;
- Poursuivre l'embellissement de la ville.

### **Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027**

En complément à l'adoption du budget 2025, le conseil municipal a également adopté, lors d'une séance extraordinaire qui se tenait le 10 décembre 2024, le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027. L'enlignement général de ce nouveau PTI est la poursuite des projets de développement visant à assurer la vitalité économique de Saint-Philippe. Notons que plusieurs grands projets en cours de réalisation sont autofinancés et n'ont donc aucun impact sur le compte de taxes.

### **Résumé des faits saillants du PTI 2025 :**

- Poursuivre de la construction de l'usine de traitement des eaux usées et des ateliers municipaux;
- Débuter la construction d'un nouveau pont afin reliant le projet résidentiel Galia à la route Édouard-VII;
- Planifier la construction d'une nouvelle caserne incendie;
- Réaménager le secteur des rues Jean, Dupuis et Paul afin d'élargir les rues et d'implanter des sens uniques;
- Construire un nouvel écocentre adapté aux besoins des citoyens de Saint-Philippe;
- Aménager une voie de contournement dans le secteur central;
- Mettre en valeur la rivière Saint-Jacques et aménager un sentier naturel dans le parc aux oiseaux.

D'autres immobilisations en matière d'équipements et de technologies de l'information sont prévues pour bonifier les installations, les systèmes et les services à la communauté. Des sommes sont également affectées à l'amélioration des infrastructures locales ainsi qu'aux parcs et espaces verts.

### **À propos**

La Ville de Saint-Philippe, située dans la MRC de Roussillon au cœur de la Montérégie, a 275 ans d'histoire. Sillonnée par la rivière Saint-Jacques et bordée par les autoroutes 15 et 30, elle offre à la fois les avantages de la vie en campagne et la proximité des grands centres. Son territoire de 62 kilomètres carrés, dont 93% se retrouvent en zone agricole, lui confère un caractère champêtre où l'urbanité côtoie la ruralité. Au cours des dernières années, la ville a connu une des plus fortes croissances démographiques de la région et sa population devrait atteindre les 13 000 citoyens d'ici 2031. Pour en connaître davantage sur la ville de Saint-Philippe, visitez [ville.saintphilippe.quebec](http://ville.saintphilippe.quebec).

– 30 –

### **Information pour les médias**

Marie-Andrée Gagnon, Directrice des communications et conseillère à la direction générale  
514 943-7762 / [magagnon@ville.saintphilippe.quebec](mailto:magagnon@ville.saintphilippe.quebec)